

Indicateur	Unité	Aix
Territoire		
Superficie	(km ²)	1,19
Distance au continent	(milles marins)	1,8
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	20
Nombre de liaisons/jour en basse saison		5
Démographie		
Population en 2009	(nb d'habitants)	227
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	22,04
Densité de population	(hab./km ²)	191
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		7,7
Tourisme		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		70,6
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		3,82
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) ¹ en haute saison		667,8
Revenus et entrepreneuriat		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	24 196
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	57
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		14,1

Figure 1 : Figure 3 : Principaux indicateurs statistiques à l'île d'Aix, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

L'île d'Aix, la plus petite en superficie des îles du Ponant après Sein et Molène, fait partie du groupe des îles proches du continent qui compte Bréhat, l'île-aux-Moines, Arz. C'est celle dont la desserte est la moins fréquente en basse saison, le trajet la séparant de Fourras étant légèrement plus long que pour les autres. Si elle compte moins d'habitants que ces dernières, c'est cependant la plus densément peuplée. Sa population a crû de 22% sur la dernière décennie, un taux de croissance nettement supérieur à l'ensemble des îles du Ponant.

L'habitat secondaire, s'il occupe une large part des logements, n'a que très peu augmenté ces 10 dernières années au regard de la moyenne des îles atlantiques qui se situe à 21,9%. Le nombre de résidences secondaires fait pourtant d'Aix l'une des îles dont la fonction touristique est la plus affirmée.

L'île d'Aix compte 57% de foyers fiscaux imposables, un maximum pour les îles du Ponant. Le revenu moyen est logiquement des plus élevés puisque seule l'île-aux-Moines et sa part importante de cadres et professions intermédiaires affiche un revenu moyen des plus conséquents.

Démographie

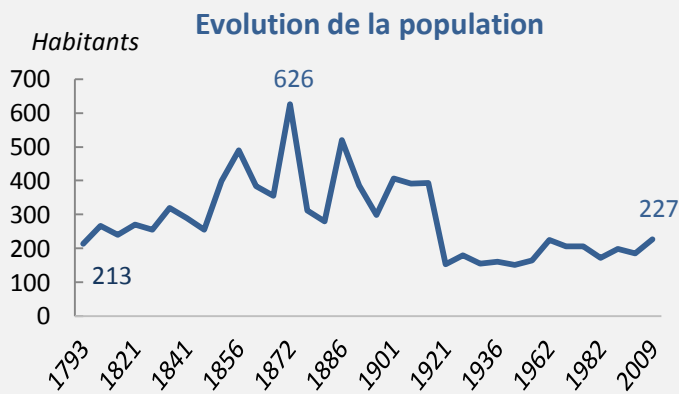


Figure 2 : Evolution de la population à Aix de 1793 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

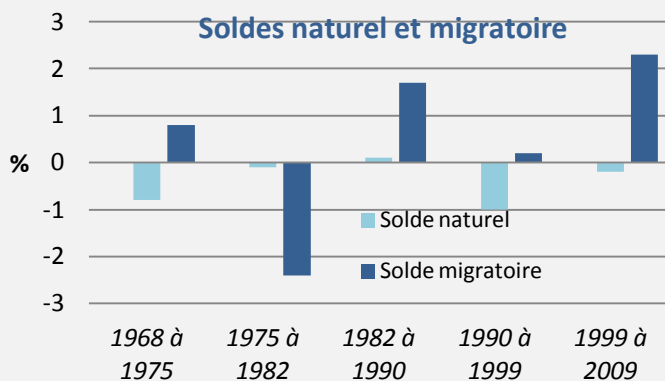


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Aix, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

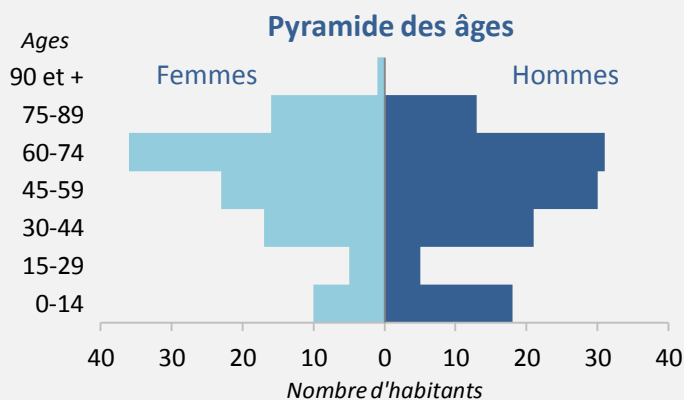


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Aix, source: RP Insee 2009

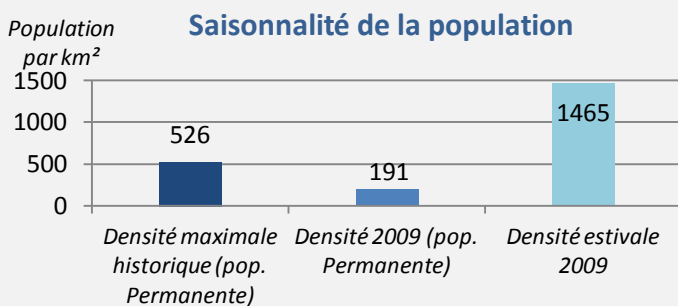


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

L'évolution de la population aixoise est singulière. La courbe multimodale exprime certainement les périodes où garnisons militaires et prisonniers se sont succédé sur l'île. Toutefois il est délicat de savoir ce que les recensements comptabilisaient exactement au XIXème siècle. Aix aurait donc connu son apogée démographique dans la seconde moitié du XIXème siècle, mais il est plus probable que la population permanente de l'île ait atteint un maximum situé entre 300 et 400 habitants. Dans une moindre mesure, les évolutions plus contemporaines sont également irrégulières. Si le déficit naturel est relativement faible, le solde migratoire est plus irrégulier ces quarante dernières années. Difficile donc de dégager une tendance évolutive pour la population aixoise, si ce n'est que le solde migratoire conditionne l'évolution de la population.

La structure par âges ressemble davantage à celle des îles du golfe du Morbihan qu'à celle des îles de Bretagne nord, toutes proches du continent. Les plus de 60 ans y sont surreprésentés

Les plus de 60 ans sont 3,1 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

et il existe un réel déficit de population dans les classes d'âge 15-29 ans, ce qui s'explique en partie par le départ des jeunes sur le continent pour leurs études et leurs premières expériences professionnelles. La marche entre les 45-59 ans et les 60-74 ans est moins prononcée que pour les îles du golfe du Morbihan, au moins chez les hommes, signe que peut-être, le solde migratoire positif ne vient pas uniquement nourrir les classes d'âges retraitées mais aussi les tranches d'âges un peu plus jeunes. L'indice de vieillissement de la population aixoise est de 313 contre une moyenne de 135 pour les communes littorales françaises de moins de 500 habitants. L'indice moyen pour les îles du Ponant est de 298, ce qui situe Aix légèrement au-dessus. Les populations des îles sont dans l'ensemble plus âgées que celles des communes littorales.

Parmi les îles proches, Aix est la plus densément peuplée. La densité estivale illustre la fonction touristique de l'île, puisque seule l'île de Sein affiche une valeur supérieure.

Population estivale
estimée : 1 743

Malgré la superficie limitée du territoire aixois, la population est presque multipliée par huit en été. Les résidents secondaires contribuent largement à l'augmentation de la population en été. L'INSEE recense plus de 1500 lits dans l'habitat de type secondaire.

Aix n'a donc pas connu de dépopulation très importante, si ce n'est le départ de garnisons militaires ou de prisonniers. Si le solde migratoire est légèrement positif depuis trois décennies, il est difficile de savoir si cette population, par ailleurs vieillissante, va continuer à augmenter ou non.

Habitat

Evolution du parc immobilier

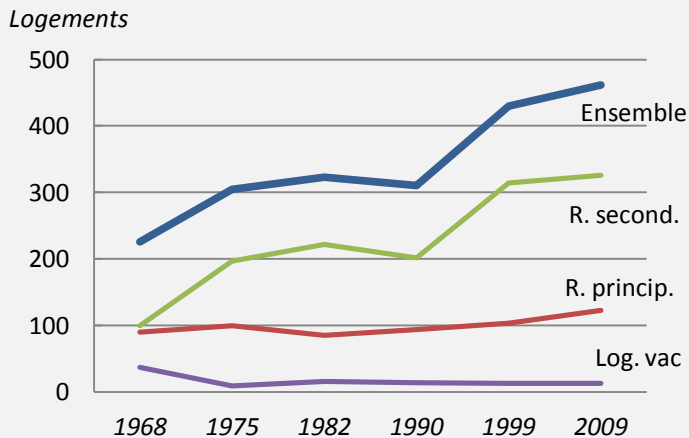


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Aix, 1968-2009; source: RP Insee 2009

Logements sociaux

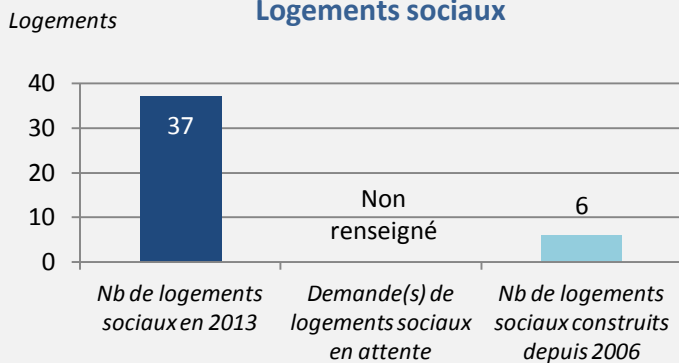


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Aix, en 2013, source: Mairies, recensement IDiles 2013.

L'évolution du nombre de logements aixois est largement déterminée par celle des résidences secondaires. A part égale avec l'habitat principal en 1968, l'habitat secondaire a connu un taux de croissance de près de 3% par an ces quarante dernières années, malgré une inflexion, spécifique à Aix, dans les années 1980. La part des résidences secondaires est aujourd'hui de plus de 70%, contre une moyenne de 61% pour l'ensemble des îles. Mais les communes littorales de Charente-Maritime en comptent 38%, pourcentage bien supérieur à celui des littoraux des départements bretons. La part déjà très élevée de l'habitat secondaire à Aix semble en limiter de fait la croissance. La très forte densité du bâti n'y est sans doute pas étrangère non plus. Ces dix dernières années, c'est sur l'île charentaise que l'habitat secondaire a le moins augmenté (+3,82% par an en moyenne). Le nombre de résidences principales est lui relativement stable depuis 1968. La courbe, repartie à la hausse depuis 1999, illustre le récent regain de population, plus de quarante nouveaux Aixois ayant été recensés en 2009. Le nombre de résidences secondaires augmente d'autant plus vite sur les îles lorsque celui des résidences principales diminue, puisqu'un transfert de l'habitat principal peut s'effectuer vers le secondaire. Ce n'est pas le cas à Aix où les deux types d'habitat contribuent à la croissance du parc immobilier depuis 1999.

Résidences secondaires :
70,6 % des logements

Après l'île de Sein, Aix est la plus densément bâtie, avec 388 logements par km², cent de plus que la moyenne des petites îles. Les grandes îles sont dans l'ensemble moins densément bâties. Compte tenu de la part importante de l'habitat secondaire, les Aixois comptent plus de deux logements par habitant permanent. Seule l'île d'Arz affiche une valeur supérieure. Un des facteurs d'explication de l'augmentation de la population aixoise est probablement lié au fait qu'il est possible d'y trouver un logement relativement facilement. En effet, l'île compte 16 logements sociaux pour 100 habitants, ce qui en fait l'île la mieux dotée en habitat social. Le maire de l'île rappelle que, depuis 1999, une dizaine de logements sociaux sont construits par mandat. L'attractivité de l'île fait que ceux-ci se remplissent aussitôt construits. Pour ce dernier, dès lors que l'on crée du logement social, la population augmente mais il souligne que ce type de logement n'est octroyé que lorsqu'il y a un projet professionnel couplé à la demande¹. Le chiffre donné en mairie concernant l'absence de demandes en attente est donc à relativiser.

Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Aix, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Aix
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		132
dont :		
Actifs		89
Actifs avec emploi		72
Actifs sans emploi		17
Inactifs ¹		43
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	67,4
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	19,1
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence ¹ en 2009	nb d'actifs	9
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	10,1

¹ Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

² Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

Catégories socio-professionnelles

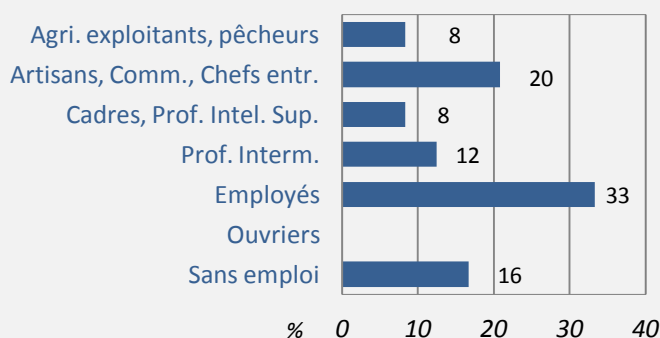


Figure 9 : Distribution de l'emploi en catégories socio-professionnelles à Aix, en 2009; source: RC Insee 2009

Statut de l'emploi

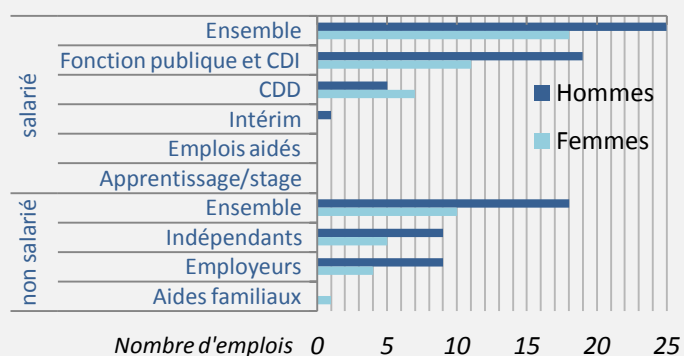


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Aix, en 2009; source: RP Insee 2009

L'île d'Aix affiche un taux d'activité proche de la moyenne des îles du Ponant. En revanche, son taux de chômage est le plus élevé, proche de 20%. Cela dit, les communes du littoral charentais connaissent un taux de chômage moyen supérieur à celui des départements bretons ou de la Vendée. Les valeurs présentées ici sont calculées sur un faible nombre d'individus lorsqu'il s'agit de petites îles, elles sont donc susceptibles d'évoluer significativement d'un recensement sur l'autre. La part des inactifs est quant à elle proche de la moyenne des îles du Ponant.

La distribution de l'emploi dans les différentes catégories socioprofessionnelles est dominée par les artisans-commerçants et les employés, qui regroupent plus de 50% des emplois. Le nombre cumulé d'établissements dans le secteur de l'hôtellerie restauration et les commerces de proximité dépasse également les 50%. La fonction touristique de l'île s'exprime sans doute ici, avec un grand nombre d'employés dans ce type d'entreprises. Il faut noter l'absence d'ouvriers, qui sont souvent recensés dans le secteur de la pêche ou de l'agriculture, très peu présente à Aix (quatre établissements) et sous forme de petites exploitations (ostréicoles et viticoles notamment).

A l'image de l'ensemble des îles, Aix compte plus d'actifs masculins que féminins. Mais ce déséquilibre y est plus prononcé. S'il est commun à la plupart des îles pour les non-salariés, où les entrepreneurs sont plus souvent des hommes, il est moins fréquent pour les salariés. Le postes de la fonction publique ou les contrats à durée indéterminée concernent à Aix plus d'hommes que de femmes. Mais ce déséquilibre est dû à la surreprésentation des hommes parmi les actifs (43 hommes pour 28 femmes).

Equipement

EQUIPEMENT	Aix
Scolaire	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	non
A/R possible dans la journée:	oui
Santé	
Médecin (basse saison ; haute saison)	Présence hebdomadaire ; 2
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,44
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	non
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0
Aides-soignants / Soins à domicile	non
Dentiste	non
Pharmacie	non
Maison de retraite	non
Associations	
Nombre d'associations	17
Nb d'associations / 100 hbts permanents	7,49
Alimentation	
Alimentation générale	1
Boulangerie-Pâtisserie	en saison
Boucherie-Charcuterie	non
Poissonnerie	en saison
Autres services	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	en saison
Banque	retrait et dépôt chèques
Droguerie-Quincaillerie	non
Coiffeur(se)	en saison
Bureau de Tabac	1
Café-débit de boissons	1 à l'année, 9 en saison
Restaurant	1 à l'année, 9 en saison
Garage	non
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	1
Artisans / Métiers du bâtiment	
Maçon	1
Electricien	1
Plombier	1
Peintre	1

Figure 11 : Equipements à Aix en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

De manière générale, les équipements dépendent largement de la taille de la population et de l'éloignement au continent.

Les enfants aixois peuvent être scolarisés sur l'île jusqu'au primaire. Ensuite, comme sur toutes les îles proches exceptée Batz, ils doivent se rendre sur le continent pour aller au collège. La plupart choisissent l'internat mais certains font l'aller-retour tous les jours.

En termes de santé, Aix est la moins bien dotée des îles du Ponant. Avec Arz, Hoëdic et Molène, elle fait partie des îles n'ayant pas de médecin à plein temps. Cependant, la proximité au continent permet un accès relativement rapide aux soins. Pour visiter les spécialistes de la santé, les allers-retours dans la journée sont possibles, contrairement aux îles éloignées. Mais comme sur chaque île, la présence des pompiers volontaires est précieuse pour les interventions d'urgence.

Aix fait partie des rares îles où il n'y a pas de boulangerie à l'année. Sur les petites îles, beaucoup de services sont centralisés au sein d'une même entreprise diversifiée. C'est le cas des alimentations générales, faisant office de dépôt de pain, de droguerie-quincaillerie, boucherie, etc. C'est également le cas des bars-restaurants-tabac et des artisans polyvalents du bâtiment. Cela s'explique par la taille de la population, insuffisante pour viabiliser des commerces de proximité spécialisés.

En outre, la saisonnalité touristique impacte fortement l'offre de services. Au nombre de neuf en été, les bars-restaurants ferment presque tous durant l'hiver. Ce raisonnement s'applique également à la librairie et au salon de coiffure. Suréquipée durant la période estivale, Aix se retrouve sous-équipée en basse-saison.

EQUIPEMENT	Aix
Communication / Infrastructures	
Aéroport / Aérodrome	non
Port de pêche	non
Infrastructures pour la pêche :	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	
<i>Matériel de manutention</i>	
<i>Espace de stockage du matériel</i>	
<i>Infrastructure de conservation</i>	
<i>Transformation des produits</i>	
<i>Lieu de débarquement principal</i>	
<i>Transport des produits vers le continent</i>	
<i>Commercialisation</i>	
Port de plaisance	Corps-morts
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	104 dont 25 visiteurs
Salle de sport	1
Terrain de jeux (plein air)	2 courts de tennis
Centre loisirs nautiques (voile/kayak)	1
Energie	
Approvisionnement en électricité:	
Câble électrique sous-marin	2
Générateur diesel (fioul)	non
Energies renouvelables :	
<i>Energie solaire</i>	interdit (sauf au sol)
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	
Production de chaleur:	
Electricité	oui
Chaudière au fioul	oui
Energies renouvelables :	
<i>Panneaux solaires</i>	1 privé
<i>Géothermie</i>	non
<i>Autres:</i>	Gaz
Eau / Assainissement / Déchets	
Approvisionnement en eau douce :	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	non
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	non

Figure 12 : Equipements à Aix en 2013, source principale: Recensement IDîles 2013

Côté loisirs, les Aixois disposent d'une salle polyvalente, de terrains de tennis et d'un centre de loisirs. Contrairement à la plupart des îles, il n'existe pas de terrain de jeu en plein air (football, basket, etc.).

Fait notable, Aix possède le nombre d'associations pour 100 habitants le plus élevé des îles du Ponant. Leur recensement est néanmoins soumis à caution : de nombreuses associations restent déclarées sans pour autant être actives.

L'approvisionnement en eau et électricité se fait par une conduite et un câble sous-marin tout deux reliés au continent. C'est le cas de toutes les îles peu éloignées du continent. Seules Ouessant, Molène et Sein n'ont pas ce type de dispositif : la distance du continent et les fonds marins ne le permettent pas. Les énergies renouvelables sont quasi-inexistantes sur Aix. La réglementation architecturale n'autorise que les panneaux solaires au sol. Seul un particulier en possède.

Sur Aix, le prix de l'eau et de l'assainissement en 2013 (3,31€/m³) est largement en dessous de la moyenne des petites îles proches (5,73€/m³). C'est en outre la seule île de ce groupe disposant d'une capacité de stockage de l'eau.

Enfin, le système de traitement des déchets est similaire à toutes les autres îles. Les ordures sont stockées puis transportées sur le continent après un passage à la déchetterie.

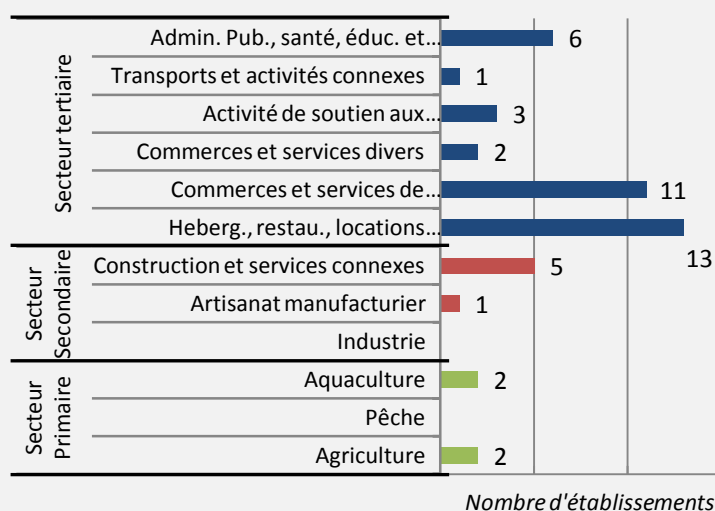
Entrepreneuriat

Aix	Nombre d'établissements	% du total	Répartition des effectifs salariés
Secteur Privé	39	85%	51%
<i>dont:établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	5	11%	9%
Secteur Public	7	15%	49%
Total	46	100%	100%

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Aix, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Aix, le secteur privé représente 85% des établissements actifs au 31/07/2012 et 51% de leurs effectifs salariés.

Secteurs d'activité des établissements



Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Aix, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

L'appareil productif de l'île d'Aix est composé essentiellement de structures privées. En revanche, les établissements publics regroupent près de la moitié des effectifs salariés. Comme pour Bréhat, cette prédominance du secteur public est attribuable à la compagnie maritime Fouras-Aix, qui regroupe à elle seule presque un quart des effectifs salariés totaux. Son regroupement au sein de la sphère publique se justifie par son statut particulier de délégataire privé de service public.

Avec l'Île-aux-Moines, Aix possède le taux le plus élevé d'établissements dépendants d'un siège social situé en dehors de l'île. Il est raisonnable de penser que la proximité au continent favorise l'implantation d'entreprises extérieures. Ce n'est pas le cas sur Aix car trois des cinq établissements extérieurs sont liés de manière particulière à l'île: l'hôtel Napoléon (une boutique et l'hôtel) et la société de Fort Boyard. Les deux autres étant des résidences d'hébergements. Il convient cependant de considérer ces données avec prudence car certaines entreprises peuvent exercer une activité sur l'île sans y déclarer un établissement (artisans du bâtiment, commerces ambulants, etc.).

Dans l'ensemble, l'économie de l'île d'Aix n'est pas plus spécialisée que l'ensemble des îles du Ponant. Comme les petites îles proches, les activités économiques sont moins diversifiées que sur les grandes îles mais davantage que sur les petites îles éloignées. Pour autant, la structure des établissements aixois laisse apparaître une spécialisation dans les activités liées au tourisme. En effet, les commerces et services de proximité ainsi que l'hébergement-restauration sont surreprésentés par rapport à la moyenne des îles du Ponant. C'est une caractéristique que l'on retrouve sur d'autres îles proches du continent très fréquentées par les touristes et les résidents secondaires (Île-aux-Moines, Bréhat).

Quelques définitions ...

Entreprise (n° SIREN): entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

Etablissement (n° SIRET): partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

Secteur public: établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

En dehors des activités liées au tourisme, l'île d'Aix dispose de plusieurs établissements du bâtiment. Assurant un service à l'année pour les habitants permanents, ces entreprises restent dépendantes du marché des résidences secondaires. Si la faible discontinuité territoriale les expose à la concurrence continentale, des relations de complémentarité existent. Par exemple, le gros œuvre est réalisé par des entreprises extérieures tandis que l'entretien-rénovation peut être exécuté par des entrepreneurs locaux, davantage polyvalents.

Enfin, on trouve sur l'île d'Aix deux ostréiculteurs. La production est exportée sur le continent et/ou vendue localement auprès des touristes et résidents. L'agriculture se résume à une très petite exploitation viticole. Le secteur primaire reste donc limité mais néanmoins vital pour la diversité des activités dans une commune de 227 habitants.

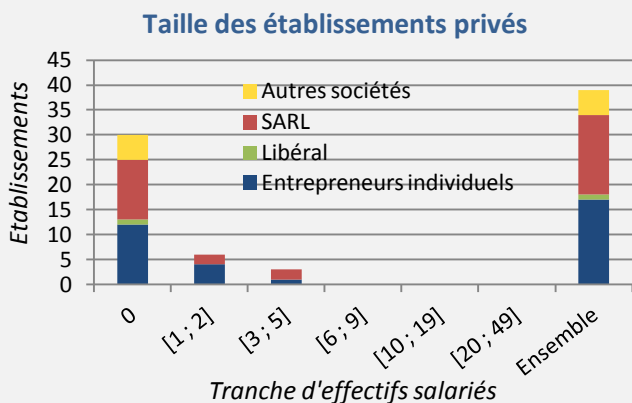


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Sein, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

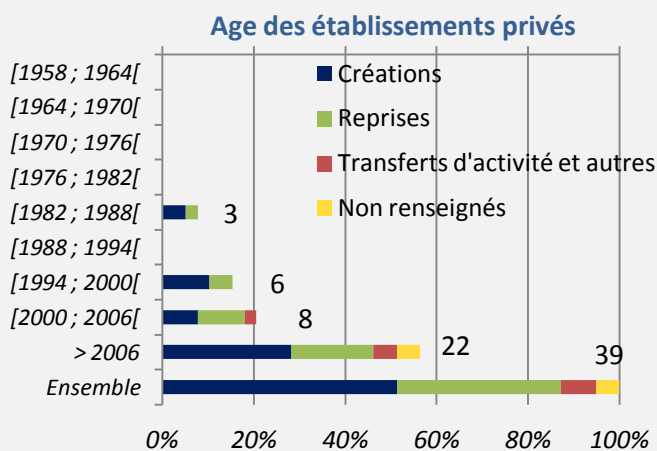


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Sein, source: Sirene INSEE 2012

Comme pour les autres petites îles proches du continent, Aix affiche un nombre d'entreprises pour 100 habitants supérieur à la moyenne des îles du Ponant (14,1 contre 12,9). On retrouve cette caractéristique sur les îles disposant d'une forte population estivale, source d'une clientèle saisonnière. En effet, les principales entreprises concernées (hébergement-restauration et commerces de proximité) se constituent en petites unités flexibles avec peu de travailleurs permanents. Cette situation favorise le dynamisme entrepreneurial mais limite l'emploi salarié. Dans une moindre mesure, le phénomène est similaire pour les communes littorales de moins de 500 habitants. Le dynamisme entrepreneurial y est plus élevé que dans les grandes communes littorales, mais toujours bien moins que sur les petites îles. En outre, quelques établissements (3%) des très petites communes du bord de mer ont plus de six salariés permanents, ce qui n'existe pas sur Aix. Notons enfin que l'île possède le taux d'entrepreneurs individuels le plus bas des îles du Ponant. Ceci vient nuancer la faible taille salariale et économique d'une partie des entreprises aixoises, dont les associés peuvent être non-salariés².

92% des établissements privés ont moins de trois salariés

Le taux de reprise des établissements de moins de six ans (31%) est avec Hoëdic (33%), le plus élevé des îles du Ponant. Cela signifie que peu de nouveaux biens ou services se sont créés, même si la reprise n'empêche pas le changement d'activité. Des observations très semblables peuvent être faites sur les îles de Sein, Bréhat, Ouessant et l'Île-aux-Moines. Hormis Ouessant, ces îles ont en commun une prédominance des établissements du secteur de l'hébergement-restauration et de celui des commerces et services de proximité. L'importance de la renommée, le fonds de commerce et l'emplacement géographique favorisent logiquement les reprises pour ce type d'activité.

56% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

Des observations très semblables peuvent être faites sur les îles de Sein, Bréhat, Ouessant et l'Île-aux-Moines. Hormis Ouessant, ces îles ont en commun une prédominance des établissements du secteur de l'hébergement-restauration et de celui des commerces et services de proximité. L'importance de la renommée, le fonds de commerce et l'emplacement géographique favorisent logiquement les reprises pour ce type d'activité.

Enfin, comme sur Arz, les établissements Aixois sont, en moyenne, plus âgés que les autres îles du Ponant. La forte représentation des commerces, traditionnellement plus fragiles³, explique partiellement ce constat. La moyenne d'âge des établissements est également tirée vers le bas par les activités de construction et l'arrivée en 2008 d'un des deux ostréiculteurs.

L'entrepreneuriat sur Aix en résumé...

- Un secteur public porté par la commune et la compagnie maritime.
- Une prédominance de l'hébergement-restauration et des commerces et services de proximité. Les secteurs de la construction et de l'administration sont également bien représentés.
- Un dynamisme entrepreneurial favorisé par le marché touristique et résidentiel. Cela engendre une structure atomique des établissements se composant de très petites unités à faible effectifs salariés.
- Une moyenne d'âge des établissements très faible, notamment dans les secteurs du commerce et de la construction.

¹ BURNET Alain, Maire de l'île d'Aix, entretien filmé réalisé en Juin 2013 par Laura Corsi, stagiaire au laboratoire Géomer.

² Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut. Dans un premier temps, l'entrepreneur peut passer d'une entreprise individuelle à une Société A Responsabilité Limitée (SARL/EURL) puis, en cas de besoin de financement supérieur, passer en société par action (SAS, SA, etc.). Par ailleurs, un statut de SARL signifie également la présence d'au moins deux associés.

³ Barruel F. & Filatriau F. (2013). Les entreprises créées en 2006: une pérennité plus faible dans la construction. *INSEE Première*, 1441 :1-3.